

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 31 (2001)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Courrier : assurance maladie solidaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Assurance maladie solidaire

Parmi les thèmes qui reviennent souvent dans le courrier des lecteurs, nous trouvons évidemment l'assurance maladie.

**L'**assurance maladie répartit les risques et les bien-portants paient leurs primes pour venir en aide aux malades. Mais ces biens-portants cèdent parfois au désir de «rentrer dans leurs frais» et, pour cela, ils usent de stratagèmes, de diagnostics de complaisance pour émarger eux aussi aux prestations de l'assurance maladie.

Cela dit, le montant des primes devient exorbitant pour les revenus mensuels inférieurs à Fr. 4000.-. Il serait souhaitable que l'on tienne compte des revenus des assurés. L'assurance maladie gagnerait en solidarité. Mais un autre chemin vers cette solidarité nécessaire serait d'agir sur les franchises, après avoir satisfait à deux conditions préalables: 1. La prime de base devrait être uniforme dans tout le pays. 2. La franchise ne serait plus un choix, elle serait imposée à

chaque assuré. Très modeste pour les bas salaires, elle croîtrait proportionnellement au revenu. En effet, celui qui gagne Fr. 100 000.- peut facilement déboursier Fr. 300.- par mois pour sa santé. L'assurance maladie resterait pour lui le secours providentiel lors des cas graves.

Je vois à cette franchise obligatoire et proportionnelle deux conséquences: l'assuré serait moins enclin à consulter le médecin ou à acheter des remèdes coûteux, puisque les frais seraient à sa charge. Mais il pourrait renoncer, par soucis d'économie, au secours médical. Tout cela demande une étude fouillée.

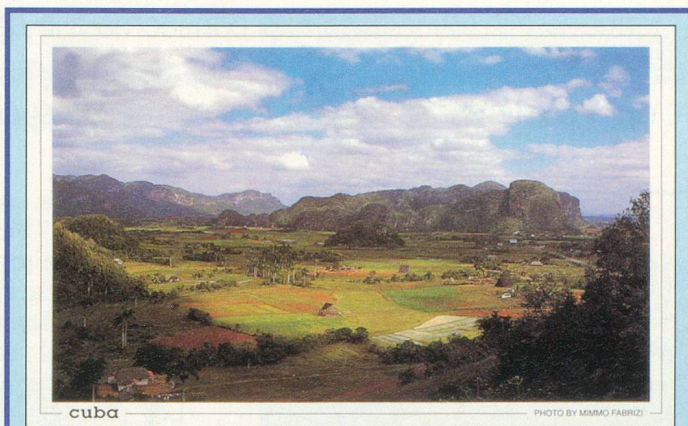
Albert Gonthier  
Le Couvent 5  
1822 Chernex

## Trop de publicité?

Permettez-moi une petite remarque: les publicités jointes au numéro de janvier sont-elles très indiquées? On en reçoit déjà tellement. Je comprends très bien qu'elles vous aident financièrement et puis, nous sommes encore libres de les ignorer...

M. Guignard-Jaunin  
1044 Fey

Je ne suis pas un vieil abonné et j'apprécie votre/notre mensuel. Il est varié et les articles ne sont pas trop longs. Permettez-moi de vous exposer juste une petite remarque: il y a malheureusement de plus en plus



## Amitiés de Cuba

Nous sommes enchantés d'avoir découvert Cuba grâce à *Génération*s et vous remercions de nous avoir proposé ce voyage. C'est un groupe vraiment sympathique! Meilleurs messages.

H. et M. Lardi, S. et N. Bellucci, J.-C. et E. Mèche, E. et J. Michel, S. Imobersteg, M. Stempf, J.-P. et J. Bobillier, M. et M. Grosfillier, P. et L. Martignier, S. Pollet, P. Sarrasin, R. Nachimson, D. Etienne, E. Cloux, accompagnant.

de pages consacrées à la publicité. C'est dommage à mon point de vue.

Eric Fiaux  
Route d'Arvel 8  
1844 Villeneuve

**Réponse:** Nous veillons à maintenir un juste équilibre et la publicité ne dépasse pas 15% en moyenne. Il faut savoir que, sans la publicité, le prix de l'abonnement passerait à Fr. 75.- par an. Alors, soyez indulgents!

## Le bon océan

Réd. Un lecteur nous a fait remarquer que la célèbre «Route des Jardins», située en Afrique du Sud, entre Port Elizabeth et Cape Town, longe

l'océan Indien et non l'océan Atlantique. Avec nos excuses pour cette erreur de géographie.



## Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soir, le sympathique animateur Gil Caraman vous donne rendez-vous dans son émission de service. Au programme: des interviews, des rencontres et de la bonne musique. A ne pas rater.

*Le savoir-faire du cœur*, les dimanches 4, 11, 18 et 25 mars 2001, dès 21 heures sur RSR La Première.

**POMPES FUNEBRES OFFICIELLES**  
DE LA VILLE DE LAUSANNE  
Beau-séjour 8 - Téléphone permanent:  
**021 315 45 45**  
Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger  
Etablissement de convention pour obsèques futures